MANUEL D'EXPLOITATION

TORTUE(S) MARINE(S) MORTE(S) OU EN DÉTRESSE

Archipel de la Guadeloupe & Saint Martin

URGENCE TORTUES 06 90 74 03 81

Les tortues marines sont protégées en Guadeloupe depuis 1991.

L'arrêté ministériel révisé en date du 10 novembre 2022 interdit :

"... I. La destruction, la mutilation, la capture, l'enlèvement intentionnels des spécimens incluant les prélèvements d'échantillons biologiques, la perturbation intentionnelle, la perturbation induite par des nuisances lumineuses, et la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel. ...
II. -La destruction, l'altération ou la dégradation des habitats de reproduction dont les habitats pouponnières, les habitats d'interponte, de croissance, d'alimentation et d'hivernage, de repos et de prélassement solaire, de nettoyage, ainsi que les corridors migratoires des espèces de tortues marines listées à l'article 3. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques des milieux précédemment cités pour les espèces considérées, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles biologiques successifs et pour autant que leur destruction, altération ou dégradation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de ces espèces. ....
III. - La détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens de tortues marines prélevés. ...
- dans le milieu naturel du département de Guadeloupe, après le 19 novembre 1991 ; ...

Dérogations accordées pour l'exploitation des tortues trouvées mortes ou en détresse, en mer ou à terre :

Niveau A (examens externes)

Personnes autorisées dans le cadre de l'action n°18 du PNATMAF portant sur des spécimens vivants en situation de détresse (échoués, malades, blessés, capturés accidentellement, désorientés), ou sur des spécimens morts (échoués, capturés accidentellement, désorientés, etc.), à effectuer les opérations suivantes :

- Capture, transport et relâcher de spécimens malades, blessés ou en détresse
- Transport et stockage temporaire de spécimens retrouvés morts
- Perturbation intentionnelle (examens externes)

Niveau B (prélèvements biologiques et nécropsie) :

Personnes autorisées dans le cadre des actions n°13, 18, 19 et 30 du PNATMAF portant sur des spécimens morts (échoués, capturés accidentellement, désorientés, etc.), dans le cadre des actions de gestion de ces spécimens, à effectuer les opérations suivantes :

- Prélèvement, transport et détention d'échantillons de matériel biologique appartenant aux espèces visées

Le Réseau Échouages est financé par ::

Préfet de la Région Guadeloupe — DEAL de Guadeloupe, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
L'Europe s'engage en Guadeloupe avec le FEDER — Union Européenne — Fonds européen de développement régional — Région Guadeloupe

PROCÉDURES

1 **SIGNALEZ VOTRE OBSERVATION**

via le groupe whatsapp Échouages de votre secteur
ou la coordination pour vous aider
dans la marche à suivre et la collecte d'informations

2 **VOTRE SÉCURITÉ AVANT TOUT**

ne vous mettez pas en danger
(falaise, houle, route, insécurité du lieu...)

3 **SUIVEZ LES PROCÉDURES SELON TYPE D'ÉVÉNEMENT**

> tortue vivante : sécuriser et suivre instructions page suivante > > >
> tortue morte : mesures, photos et procéder (si **habilité B**)
aux prélèvements, conditionner et étiqueter échantillons

4 **REMPLIR LA FICHE TERRAIN**

5 **INTERVENTION TERMINÉE > PRÉVENIR LA COORDINATION**

pour demande d'évacuation par les services techniques

6 **PHOTOGRAPHIER LA FICHE TERRAIN**
et L'ENVOYER PAR WHATSAPP à la COORDINATION

7 **SÉCURISER / STOCKER LES ÉCHANTILLONS**

8 **DÉSINFECTER VOS MAINS ET VOTRE MATÉRIEL**

N'HÉSITEZ PAS À FAIRE APPEL À UN UNIFORME : POLICE POMPIERS...
si vous êtes en difficulté ou submergé par le public

MATÉRIEL

Gants – masque - lunettes - chaussons

mètre ruban et/ou droit **Matériel prélèvements (habilité B)**

TORTUE(S) MARINE(S) EN DÉTRESSE

Dans le cas d'une tortue vivante juvénile ou adulte

De nuit, si désorientée, se dirigeant à l'opposé de la mer, la réorienter vers la mer en plaçant une lumière devant elle.

Si devant être déplacée, la porter **par la carapace SANS LA RETOURNER** avec le nombre de personnes nécessaires selon son poids, ou mieux, à l'aide d'un brancard (bâche ou hamac)
La reposer très délicatement et si possible sur un linge mouillé.

NE JAMAIS PORTER LA TORTUE PAR LES NAGEOIRES

De jour, mettre une serviette ou un linge que vous mouillerez régulièrement sur la carapace et sur la tête, en couvrant les yeux si la tortue est agitée.
ATTENTION à bien laisser les 2 conduits nasaux libres afin que la tortue puisse respirer.

Si la tortue est amorphe (tête qui tombe), projetez de l'eau (de mer de préférence) dans l'oeil (sur la cornée) pour réactiver la respiration.

Dans tous les cas, CONTACTER D'URGENCE
le Réseau Échouages au 0690 74 03 81
qui alertera le VÉTÉRINAIRE et vous rapportera les gestes nécessaires selon la situation

Dans le cas de nouveau-nés (tortillons) sortant du nid

La priorité est de LAISSER FAIRE LA NATURE.

Observés de jour > si amorphes (chaleur, soleil), les arroser d'eau de mer et les approcher du rivage. Signaler si tortillons blessé(s).

Observés de nuit > si des tortillons sont attirés par les lumières artificielles, les réorienter vers la mer avec une lampe placée devant eux. Si trop de lumières, les placer dans une bassine et les déposer sur le sable à proximité de la mer dans un endroit exempt de lumière.
Signaler si tortillons blessé(s).

FICHE TORTUES MARINES MORTES ou en DÉTRESSE

☒ Cocher

Date : ..... Heure : ..... Commune : .....

☐ à terre ☐ en mer Lieu-dit : .....

Position GPS longitude : ..... latitude : .....

Contact Signalant (nom, tel) : .....

Intervenant (nom, prénom) : .....
tel : ..... **Habilité : A** ☐ **B** ☐. **Non habilité** ☐

Espèce

☐ T. imbriquée ☐ T. verte ☐ T. luth Autre esp. : .....

Identification certaine : ☐ oui ☐ non

Stade : ☐ oeuf ☐ nouveau-né ☐ Immature ☐ Adulte Mâle Femelle

Tortue(s) vivante(s) Code 1

Nombre : .....

Devenir :

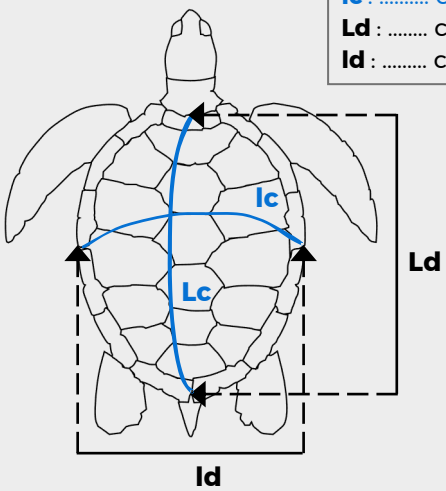
☐ vétérinaire / Centre de Soins
☐ remise à l'eau
☐ réorientation

☐ Bague(s) N° .....
N° .....

☐ Pit N° .....

Mesures :

Lc : ..... cm
lc : ..... cm
Ld : ..... cm
ld : ..... cm



Tortue(s) morte(s)

Nombre : .....

Devenir :

☐ Laissée(s) sur place > évacuation
☐ récupération pour exploitation ultérieure (**habilité**)
☐ laissée(s) sur place non transportable

Code décomposition : ☐ 2-frais ☐ 3-putréfié ☐ 4-très putréfié ☐ 5-restes

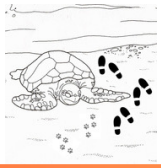
Prise de photos

☐ Tortue(s) et environnement immédiat

> distance à la mer : .....

> traces de pas oui ☐ non ☐

> traces de chiens oui ☐ non ☐



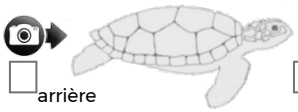
> Autres éléments

.....

.....

RETIRER SARGASSES, SABLE SUR LA TORTUE AVANT EXAMEN ET PHOTOS

face dorsale animal entier ☐



☐ arrière ☐ avant

face ventrale animal entier ☐

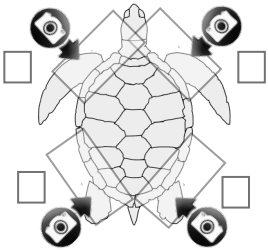


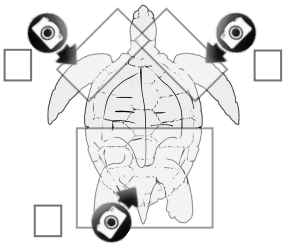
☒ Cocher photos prises

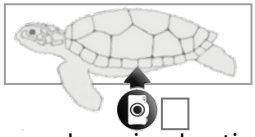


côté droit animal entier ☐

jointures nageoires + cou

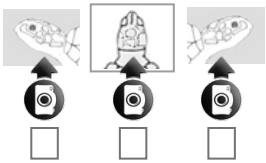






côté gauche animal entier ☐

jointures nageoires + queue

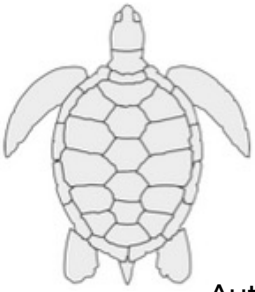


tête et cou dessus et profils ☐ ☐ ☐

Autres photos : .....

Relevé d'informations

Dessiner et/ou situer par des flèches ↘



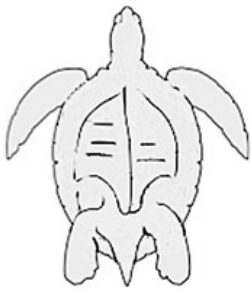
Corps étranger(s)

Fracture(s) nageoire(s)

Hématome(s)

Fibropapillomatose

Blessure(s)



Autres : .....

Cause(s) suggérée(s) : .....

.....

.....

.....

.....

FICHE PRÉLÈVEMENTS EXTERNES

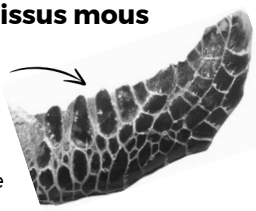
sur le terrain **HABILITATION NIVEAU B nécessaire**

☒ Cocher

☐ **Tissus mous**

Peau Graisse
Chair

Nageoire
antérieure



Alcool
95°





Étiquette

☐ **Écaille**



☐ **Fibropapillomatose**



☐ **Balanes...**



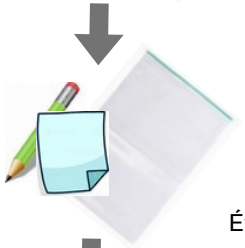




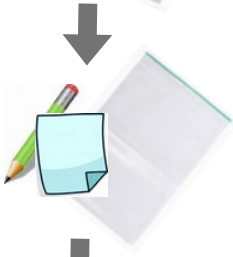




Étiquette



Étiquette









ÉTIQUETAGE > ex: Ei-12-06-2024-Deshaies-Gde Anse- Écaille

CHANGER GANTS ET MATÉRIEL ENTRE CHAQUE PRÉLÈVEMENT

ETAT DE LA TORTUE / CODE DÉCOMPOSITION

Code 1 : tortue vivante

En cas de doute morte? vivante?
> Toucher sa paupière ou pincer le cloaque ou projetez de l'eau de mer dans l'oeil




Code 2 : tortue morte fraîche

> Tortue non gonflée
> Épiderme présent sur l'ensemble de la surface du corps
> Membres bien maintenus
> Pas de décomposition significative des tissus





Code 3 : tortue morte putréfiée

> Tortue gonflée
> Fluides sortant par les orifices du corps
> Dégagement d'odeur
> Décomposition des tissus souples
> Désarticulation des appendices du corps




Code 4 : tortue morte très putréfiée

> Corps non gonflé
> Décomposition à terre : assèchement du corps et dégagement forte odeur
> Décomposition en mer : désarticulation de l'ensemble du corps et extrémités ayant presque disparues, nageoires flasques




Code 5 : restes

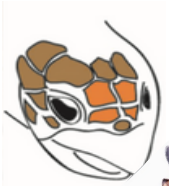
> Carcasse désarticulée, difficilement identifiable
> Décomposition à terre: carcasse momifiée
> Décomposition en mer: tissus décomposés et squelette visible




Sources: ÉCHOUAGE DE TORTUES MARINES
Conduite à tenir CESTM / Aquarium de la Rochelle

LES 5 ESPECES DE TORTUES MARINES OBSERVABLES

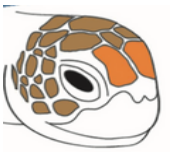
La Tortue imbriquée







La Tortue verte









La Tortue luth

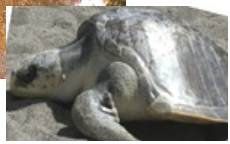




La Tortue caouanne




La Tortue olivâtre

Crédits photos : bénévoles et associations, usagers tous droits réservés